

TARIFS

		ESPÈCES	CHÈQUES
ADHÉSION 2019 – 2020 adhésion obligatoire	- de 18 ans	6 €	
	+ de 18 ans	10 €	
	NON. Si non, adhérent à l'activité :		

COTISATION 2019 – 2020

ANNUEL	ESPÈCES	CHÈQUES	TOTAL
			35,00 €

MENSUEL			

Le règlement mensuel est valable uniquement sur les activités dont le montant est supérieur à 90 €.

Tous les chèques sont à remettre lors de l'inscription. Les chèques CESU ne sont pas acceptés

Nom de la banque :

Chèque à l'ordre de « MJC Lunéville »

RÈGLEMENT	MONTANT
ANCV	
Ticket Jeunes	
Autres	

Je certifie avoir pris connaissance du fait que mon inscription à cette activité est ferme et définitive. Elle entraîne mon engagement jusqu'au terme de la saison et implique par conséquent le paiement complet de la cotisation correspondante.

SIGNATURE

précédée de la mention « lu et approuvé »

PROFESSION	
	1 Sans activité
	2 Retraité
	3 Étudiant
	4 Demandeur d'emploi
	5 Ouvrier
	6 Employé
	7 Agent de maîtrise / Technicien
	8 Cadre / Enseignants / Prof. Libérale
	9 Artisan / Commerçant / Chef d'entreprise
	10 Agriculteur / Exploitant
	11 Non connue

Le remboursement de la cotisation est possible en cas de force majeure. La force majeure désigne un événement à la fois imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté d'une personne (maladie grave, mutation). La demande de remboursement doit être adressée au directeur, accompagnée du justificatif.

En application de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données vous concernant. Ainsi, vous pouvez nous contacter pour que soient rectifiées, complétées, mises à jour ou effacées les informations vous concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. Les informations qui vous concernent sont uniquement destinées à la MCL METZ. Nous ne transmettons ces informations à aucun tiers (partenaires commerciaux, etc.).